



HAL
open science

Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive

Florence Lefeuvre

► **To cite this version:**

Florence Lefeuvre. Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive. Anscombe J.-C., B. Darbord, A. Oddo, C. Garcia de Lucas eds. La phrase autonome. Théorie et manifestations, pp.73-87, 2016. halshs-04124345

HAL Id: halshs-04124345

<https://shs.hal.science/halshs-04124345>

Submitted on 9 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FLORENCE LEFEUVRE
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive

Lefevre F., 2016 : « Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive », *La phrase autonome. Théorie et manifestations*, (Anscombe J.-C., B. Darbord, A. Oddo, C. Garcia de Lucas eds), Bruxelles, Peter Lang, collection Gramm-R, p. 73-87.

L'objet de cet article est de donner une définition syntaxique de l'autonomie de la phrase averbale ou énoncés averbaux autonomes. Nous verrons également ce qu'il en est de l'autonomie contextuelle et de l'autonomie sémantique du prédicat. Ces diverses mises au point sur l'autonomie nous permettront de proposer une typologie des énoncés averbaux. Le cadre choisi pour cette étude est celui défini dans Le Goffic 1993 et Lefevre 1999, 2007, 2014a. Nous prendrons soin de replacer les exemples retenus dans un contexte suffisamment large pour mieux apprécier ces questions d'autonomie. Nous avons tiré nos exemples de différents corpus, littérature ou presse pour l'essentiel. Effectivement, en dehors des routines telles que les formulations d'adresse (*bonjour, salut*, etc.), la phrase averbale n'est pas usuelle dans l'oral spontané, mais survient principalement dans des corpus écrits (*cf.* Lefevre 1999). Elle est le plus représentée dans des corpus marginaux tels que les panneaux (annotations), ou les didascalies mais peut survenir dans le corps de textes littéraires ou issus de la presse, au point de constituer un procédé d'écriture comme dans *La Femme gelée*, d'Annie Ernaux, d'où nous avons pioché plusieurs de nos exemples pour cet article. Le repérage de la phrase averbale s'établit principalement de façon manuelle, ce qui rend difficiles les approches quantitatives sur de grands corpus : il ne suffit pas qu'il y ait une ponctuation forte après un énoncé averbal pour que celui-ci constitue une phrase. Nous allons considérer les différents types d'autonomie qui peuvent se manifester pour les phrases averbales, autonomie syntaxique, autonomie contextuelle, autonomie sémantique, ce qui nous permettra de dresser une typologie des énoncés averbaux. Enfin nous étudierons quelques énoncés en discours pour montrer comment un énoncé averbal peut être interprété différemment selon le contexte où il apparaît.

1. Autonomie syntaxique, contextuelle et sémantique

La phrase est un segment syntaxique autonome constitué d'un prédicat et assorti d'une modalité d'énonciation, que ce soit l'assertion, l'interrogation, ou l'injonction :

(1) La croix, une foutaise. (Ernaux, *La Femme gelée*)

(2) **Pour qui pour quoi cet ordre**, simplement s'il venait quelqu'un je n'aurais pas besoin de dire comme mes tantes, faites pas attention à la maison. (Ernaux, *La Femme gelée*)

(3) À la trappe les magistrats! (Jarry, *Ubu Roi*, exemple tiré de Lefevre 1999)

Comme l'écrit Benveniste, nous avons en (1) un « énoncé assertif fini » basé sur la « fonction verbale » qui selon cet auteur est composé de deux éléments : l'un, « invariant, implicite », « donne à l'énoncé force d'assertion » ; l'autre, « variable et explicite », est dans ce cas non un verbe conjugué mais « une forme de la classe morphologique des noms » (1966 : 158). Meillet (1906-1908 : 1) parle plus succinctement de « rapport établi entre deux noms ».

La phrase averbale peut être clôturée par un signe fort de ponctuation, comme en (1) ; mais ce n'est pas obligatoire, comme dans la plupart des exemples d'A. Ernaux :

(4) On clenche à la porte sans conviction, **jamais chez elle Caroline**, il faudra partir aux nouvelles dans les maisons à côté. (Ernaux, *La Femme gelée*)

Cet exemple délimité par une majuscule et un point est constitué en fait de trois phrases : *On clenche à la porte sans conviction, jamais chez elle Caroline et il faudra partir aux nouvelles dans les maisons à côté*, qui chacune comporte un prédicat (avec comme tête, *clenche, chez elle, faudra*) assorti d'une modalité d'énonciation (l'assertion pour ces trois phrases).

La différence entre une phrase verbale et une phrase averbale est qu'une phrase averbale comporte un prédicat averbal. Le prédicat verbal se reconnaît par des morphèmes de conjugaison. En outre, selon Hagège :

Le prédicat est le seul des deux termes de l'énoncé minimal affirmatif qui soit susceptible d'être affecté en cas de changement de statut : subordination, interrogation¹, négation (Hagège 1995 : 35).

Plutôt que la seule affectation par la « négation » (Hagège 1995), le prédicat averbal peut se distinguer par toutes sortes de modalisations (« marqueurs de prédication », Lefeuve 1999) telles que la négation (*pas*), l'intensité (*très, tout, quel*), l'aspectualité (*toujours, jamais*) :

(5) **Pas** mauvais, ces petits gâteaux (Yasmina Reza, *Trois versions de la vie*).

(6) **Très** lumineux le programme, en descendant vers le lycée (Ernaux, *La Femme gelée*).

(7) **Tout** le portrait de son père, Robert (Aragon, *Les Cloches de Bâle*, ex. tiré de Lefeuve 1999).

(8) Et mes voyageurs, **quelles** braves gens ! (Daudet, *Tartarin de Tarascon*).

(9) **Toujours** gaie, madame mère, sautillante, **jamais** assise, elle m'entraîne, laissons causer les hommes, nous on va préparer le dîner, non non mon garçon on se débrouillera, tu nous gênerais ! (Ernaux, *La Femme gelée*).

Des modalisateurs tels que *sans doute* peuvent apparaître, ce qui met en évidence la présence d'un jugement de la part du locuteur et donc la présence de la modalité assertive :

(10) Cette preuve que Bernard prétendait détenir... mensonge, **sans doute** (Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*, ex. tiré de Lefeuve 1999).

Ainsi les énoncés suivants :

(11) Joli ça (Beckett, *Fin de partie*)

(12) Impression annulée (note numérique sur une imprimante)

comportent un prédicat averbal (*joli* et *annulée*) et apparaissent comme autonomes pour les deux raisons suivantes. Ce sont des prédicats, comme le montre la possibilité d'ajouter un marqueur de prédication sans modifier le sens de l'énoncé :

(11a) Très joli ça

(12a) Impression complètement annulée

Ils sont assortis d'une modalité d'énonciation, comme l'indique le fait de pouvoir insérer une autre modalité ou des groupes qui modalisent l'assertion (*vraiment, sans doute, peut-être*) :

(11b) joli, ça vraiment

(12b) Impression annulée apparemment

(11c) joli ça ? Oui

¹ D'après l'exemple donné, il s'agit des marques de l'interrogation totale avec l'inversion du sujet clitique.

(12c) Impression annulée ? Oui !

Pour le dernier exemple, le fait de pouvoir placer le complément du nom après *impression* et non après *annulée* montre qu'il s'agit bien de deux termes (*cf.* 2014b) :

(12d) Impression de mes documents annulée

(12e) *Impression annulée de mes documents

Le « changement de statut » (Hagège 1995) tel que la subordination subit de fortes contraintes : un énoncé averbal peut difficilement figurer dans une subordonnée. Il est effectivement impossible d'enchâsser un énoncé à deux termes, tels que (6), dans une complétive :

(6) **Très** lumineux le programme, en descendant vers le lycée. (Ernaux, *La Femme gelée*)

(6a) *Je pense que très lumineux le programme

Cela dit, il existe des possibilités. Ainsi trouve-t-on des complétives basées sur les adverbes modalisateurs *oui* et *non* :

(13) Je pense que oui / non

(14) Je crois que oui / non

des interrogatives indirectes averbales :

(15) Un passant lui demande **à quel sujet ses cris** (La Fontaine)

(16) Jugez **quelle atteinte cruelle au coeur de ce triste Berger** (La Fontaine)

des circonstancielles averbales (parce que P) :

(17) Il ne sera pas ôté d'entre les mains des mortels, **parce qu'heureuses les mamelles qui l'allaiteront** [...] (Montesquieu, *Lettres persanes*, p. 188 ; ex. tiré de Damourette et Pichon 1911-1930, tome 2, p. 501).

Pour ce qui est de l'interrogation, la phrase averbale se distingue de la phrase verbale en ce qu'il n'existe pas de marquage de l'interrogation totale tel que l'inversion du sujet clitique. Seul le point d'interrogation permet de déceler la modalité interrogative ; on peut toutefois ajouter que la modalité interrogative se reconnaît à la possibilité de faire suivre l'énoncé interrogatif d'une réponse (ici en *oui*) :

(9) Toujours gaie, madame mère, sautillante, jamais assise, elle m'entraîne, laissons causer les hommes, nous on va préparer le dîner, non non mon garçon on se débrouillera, tu nous gênerais ! (Ernaux, *La Femme gelée*)

(9a) **Toujours** gaie, madame mère ? Sautillante ? Jamais assise ? Oui, elle m'entraîne, laissons causer les hommes, nous on va préparer le dîner, non non mon garçon on se débrouillera, tu nous gênerais !

Outre cette autonomie syntaxique, l'autonomie peut être contextuelle et sémantique. Elle est contextuelle dans les énoncés précédents parce qu'ils comportent un support de prédication (*ça* (11), *impression* (12)) qui peut prendre les caractéristiques d'un sujet syntaxique (accord obligatoire entre le support et le prédicat, ordre contraint, non omissibilité du sujet) comme dans l'exemple (12) (*cf.* Lefevre 2014b d'après Hagège) :

(12e) *Impression annulé

(12f) *Annulé (,) impression

(12g) *Annulée

Nous dirons que l'autonomie est sémantique lorsque le prédicat ne dépend pas d'un autre prédicat pour atteindre sa plénitude sémantique et n'est donc pas à reconstruire.

Dressons une rapide typologie. Les prédicats averbaux, qui peuvent figurer dans des énoncés à deux termes autonomes, peuvent correspondre à un groupe basé sur un adjectif (participe passé), un nom, un groupe prépositionnel ou un adverbe, dans l'ordre "sujet" (support) – prédicat (18, 19, 21, 22) ou prédicat - "sujet" (support) (20) :

(18) **spirituels** les garçons (Ernaux, *La Femme gelée*)

(19) **pas variées** les astuces (Ernaux, *La Femme gelée*)

(20) Mon vélo, **merveilleux instrument de rêve**. (Ernaux, *La Femme gelée*)

(21) **au clou**, le Lagarde et Michard (Ernaux, *La Femme gelée*, p. 171)

(22) **Pas si mal le voyage**, je brûlais d'envie de le continuer. (Ernaux, *La Femme gelée*)

Les prédicats d'existence figurent eux aussi dans des énoncés autonomes syntaxiquement, contextuellement et sémantiquement. Le prédicat est alors assuré par un groupe nominal (ou un pronom) dont il s'agit d'asserter l'existence du référent. Ces prédicats sont souvent précédés d'un localisateur (*en haut, au voisinage de la porte, en Grèce, au bout d'un an de chômage*) :

(23) En haut de l'escalier, une porte. (Delle Sibleyras, *Un petit jeu sans conséquence*)

(24) Au voisinage de la porte, des étalages de fleurs pauvres et des boutiques de marbriers. (Camus, *Le premier Homme*)

(25) En Grèce, au bout d'un an de chômage, plus de couverture maladie. Katerina souffre de la maladie de Crohn et doit prendre tous les mois des médicaments très coûteux, de l'ordre de 2000 euros (*Le Nouvel Observateur*, 9-15 juillet 2015)

La présence de marqueurs de prédication (*plus de (25), point de*) accrochés au groupe nominal montre que c'est bien ce dernier le prédicat :

(26) Point de four par conséquent (Camus, *Le premier homme*)

Enfin, les prédicats situationnels assertent un état ou bien le déroulement d'une activité ou d'un événement (accomplissement, achèvement selon Vendler 1957 (1967), ici une activité (*hésitation*) :

(27) Je pousse le caddy entre les rayons, farine, huile, boîtes de maquereaux. **Hésitation**. Toujours le signe précurseur. A côté de moi, des femmes butinent allégrement, expertes. (Ernaux, *La Femme gelée*)

Ce type d'énoncé ne se paraphrase pas par une phrase à verbe *être* (comme dans les exemples de (1) à (22)) ni par une phrase en *il y a* (comme dans les exemples de (23) (26)) mais par une phrase comportant un verbe renvoyant à un état, une activité ou un événement (*cf.* Lefevre 2015) :

(27a) J'hésite

Ce type d'énoncé survient régulièrement avec un localisateur temporel :

(28) Sitôt de retour de chez Passavant, travail. (Gide, *Les Faux-Monnayeurs*)

2. Autonomie syntaxique et sémantique mais non contextuelle

Dans ce cas de figure, le prédicat averbal est bien autonome syntaxiquement mais il doit se rattacher au contexte linguistique ou situationnel pour qualifier ou localiser un support. Il est autonome sémantiquement en ce qu'il est complet et n'a pas besoin d'un autre prédicat pour que son sémantisme soit abouti. Deux possibilités existent alors.

Selon la première possibilité, le prédicat est rattaché à un support qui se comprend grâce à la situation d'énonciation :

(29) J'ai bien pris l'habitude, je notais les courses sur le pense-bête affiché dans la cuisine avec un petit nœud rouge, je cuisinais du simple en semaine, de l'extra le dimanche et aux rencontres familiales. Mais si, reprenez-en. **Délicieux** ma petite fille **délicieux**. Qu'ils s'en mettent jusque-là, qu'ils me couvent d'un air ravi, elle s'y est bien mise à la cuisine, on n'aurait pas cru, n'avait pas le genre femme d'intérieur, quelle bonne surprise. (Ernaux, *La Femme gelée*)

(30) Journée de travail. **Levée dès 8h. du matin** — à 8h. 1/2 au fond du "Dôme", dans la pénombre avec un café et des journaux. (S. de Beauvoir, *Journal de Guerre*, 8 Novembre 1939)

(31) Elle lui disait :

— **Toujours en retard**, Odile...

— Excusez-moi, Mademoiselle Sergent. (Sempé Patrick Modiano, *Catherine Certitude*)

(32) **Arrière**, Madame ! (Feydeau, *L'Hôtel du Libre Échange*, p. 437)

Soit le prédicat est rattaché à un support qui se comprend grâce au contexte énonciatif :

(33) Car un mari doit être plus instruit que sa femme; et déjà l'intelligence de Thérèse était fameuse; un esprit fort, sans doute... mais Bernard savait à quelles raisons cède une femme. (Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*)

(34) A l'époque lointaine de mon mariage, dans l'hôtel où nous allions l'été en famille, il y avait une femme qu'on voyait chaque année. **Enjouée, élégante, les cheveux gris taillés à la sportive**. Omniprésente, elle allait de groupe en groupe et dînait chaque soir à des tables différentes. (Yasmina Reza, *Heureux les heureux*)

Dans ce cas, le référent est dénoté par un mot employé dans le contexte linguistique précédent (*Thérèse, une femme*).

D'un point de vue typologique, le prédicat averbal est assuré par des groupes nominaux (*un esprit fort*), des adjectifs ou participes passés (*délicieux, levée dès 8h du matin, jouée, élégante*) des groupes prépositionnels (*toujours en retard*), des groupes adverbiaux (*arrière*) et même des sous-phrases averbales (*les cheveux gris taillés à la sportive*).

Ce type d'énoncé peut se rapprocher d'un prédicat second ou apposition, comme en (34), généralement délimité par une virgule. C'est ce qu'indique la possibilité de substituer le point par une virgule (*cf. Delorme & Lefeuvre 2004*) :

(34a) A l'époque lointaine de mon mariage, dans l'hôtel où nous allions l'été en famille, il y avait une femme qu'on voyait chaque année, **enjouée, élégante, les cheveux gris taillés à la sportive**. Omniprésente, elle allait de groupe en groupe et dînait chaque soir à des tables différentes.

Dans les deux cas, en (34) et (34a), nous avons un prédicat averbal. La différence est que dans le premier cas, le prédicat averbal est assorti d'une modalité d'énonciation (assertion en (34)), alors que dans le deuxième cas (34a), la modalité d'énonciation ne se combine pas avec le prédicat averbal mais avec le verbe de la phrase à laquelle se rattache l'apposition. La possibilité de changer la modalité d'énonciation :

(34b) A l'époque lointaine de mon mariage, dans l'hôtel où nous allions l'été en famille, il y avait une femme qu'on voyait chaque année. **Enjouée, élégante, les cheveux gris taillés à la sportive ?** **Oui tout à fait et même** omniprésente, elle allait de groupe en groupe et dînait chaque soir à des tables différentes.

met en avant la présence d'une modalité en (34). La modalité interrogative peut d'ailleurs se trouver dans des exemples attestés :

(35) Je travaille sur des films en éducation civique. **Fainéante ?** Non. Si un film fait mieux passer une idée que moi, je ne vois pas pourquoi je m'en priverais. (*Le Nouvel Observateur*, 9-15 oct 2014)

D'un point de vue discursif, le prédicat averbal asserté (et donc autonome syntaxiquement) permet d'apporter une focalisation sur les caractéristiques du personnage décrit et de mettre en avant son rôle social qui est explicité dans la phrase verbale suivante (« *Omniprésente, elle allait de groupe en groupe [...]* »). Cela dit, dans les énoncés tels que (33) ou (36) :

(36) Ses confrères, des militaires, étaient dépassés. **Drôles de confrères, d'ailleurs.** Ils avaient épuisé tous leurs remèdes. (Camus, *Le premier homme*)

il est impossible de les considérer comme de simples appositions. La suppression du point-virgule ou du point :

(33a) Car un mari doit être plus instruit que sa femme; et déjà l'intelligence de Thérèse était fameuse, un esprit fort, sans doute... mais Bernard savait à quelles raisons cède une femme

(36a) Ses confrères, des militaires, étaient dépassés, **drôles de confrères, d'ailleurs.** Ils avaient épuisé tous leurs remèdes.

ne change pas l'analyse ici : les énoncés *un esprit fort* et *drôle de confrère* restent indépendants.

L'autonomie syntaxique de ces énoncés est renforcée par la présence de modalisateurs (*sans doute, d'ailleurs*) ou d'adjectifs subjectifs (*drôles*) qui dévoilent explicitement la présence de l'énonciateur et de son jugement et donc celle d'une modalité d'énonciation qui porte sur ce segment.

Ce type de prédicat averbal peut figurer sans problème dans une subordination concessive, amorcée par *quoique* ou *bien que* :

(37) **Quoique perdu dans ses réflexions**, ses yeux, attentifs au troisième acte, ne quittaient pas la scène. (Balzac, *Illusions perdues*)

(38) Elle n'avait pas froid, **bien que toute découverte.** (Maupassant, *Une Vie*)

Selon la deuxième possibilité, le prédicat averbal est résomptif, de façon prospective :

(39) **Une chance**, étudiant, il était souvent là, il voyait, les couches, les biberons, il entendait les cris de 6 heures du soir. (Ernaux, *La Femme gelée*, p. 143)

ou rétrospective :

(40) « [...] Pour éviter que la Loi fondamentale ne devienne un obstacle à la régulation de l'action publique, il est possible d'outrepasser la lettre du texte et d'invoquer l'esprit de la Constitution. C'est un peu ce qu'avait fait le général de Gaulle avec le référendum de 1958. » **Une manœuvre qui, elle aussi, à l'époque, avait été qualifiée par l'opposition de « coup d'Etat ».** (Fin d'article, *Le Monde*, 20 décembre 2006)

Pour l'exemple (39) *une chance* qualifie les énoncés suivants (*il était souvent là [...]* *6 heures du soir*). Pour l'exemple (40) *une manœuvre [...]* « *coup d'Etat* » caractérise l'énoncé précédent (*Pour éviter [...]*, *il est possible [...]*). On trouve surtout ce type d'exemple dans les corpus de presse. C'est une façon pour le locuteur (en l'occurrence un journaliste) de donner son avis sur l'événement décrit dans l'article.

Ces prédicats averbaux peuvent jouer un rôle de transition entre deux idées comme ici :

(41) Faisant le compte des séparatistes, des confédéralistes et autonomistes, il pense qu'une majorité des Flamands ont déjà opté pour une séparation, douce ou brutale.

Une affirmation qui énerve les Flamands. Le directeur de la rédaction du *Standaard*, le quotidien de la droite intellectuelle, a publié, vendredi 15 décembre, un éditorial intitulé : « Nous en avons marre » pour dénoncer la « sottise vérité caricaturale » des médias francophones. (*Le Monde*, 21 décembre 2006)

Le prédicat averbal *Une affirmation qui énerve les Flamands* prend une valeur rétrospective, mais la relative *qui énerve les Flamands* prépare la phrase suivante qui explique l'énervement des Flamands. C'est pourquoi il initie un paragraphe qui expose une nouvelle thématique.

Lorsque l'absence d'autonomie contextuelle est compensée par la présence du référent à caractériser dans le texte précédent ou suivant, comme en (39-41), la solidarité entre les énoncés est importante au point de constituer ce que nous appelons une « période discursive » (cf. Lefeuve à paraître).

3. Autonomie syntaxique mais ni sémantique ni contextuelle

Certains énoncés bénéficient de l'autonomie syntaxique mais pas de l'autonomie contextuelle. En outre le noyau prédicatif a besoin d'un apport sémantique extérieur pour arriver à sa plénitude sémantique. Deux configurations peuvent se répertorier.

La première concerne les réponses aux questions (Lefeuve 2013) :

(42) Serge : Qu'est-ce que ça va devenir ?

Bruno : **Un hôtel.** (Yasmina Reza, *Trois versions de la vie*)

(43) Gaston : Quel âge avais-je ?

Mme Renaud : **Dix-huit ans.** (Anouilh, *Le voyageur sans bagage*)

La deuxième survient avec les énoncés qui se trouvent dans le prolongement de la phrase précédente :

(44) Au petit jour sombre, elle entendit Balion atteler. **Encore la voix de Bernard, des piaffements, les cahots de la carriole qui s'éloignait. Enfin la pluie sur les tuiles, sur les vitres brouillées, sur le champ désert, sur cent kilomètres de landes et de marais, sur les dernières dunes mouvantes, sur l'Océan.** (Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*, ex. tiré de Lefeuve 1999)

Nous proposerons deux types d'analyses. Première analyse possible : les réponses averbales telles que *Un hôtel* et *Dix-huit ans* correspondent à des énoncés verbaux elliptiques qui s'appuient sur le verbe conjugué de l'énoncé précédent :

(42a) Ça va devenir un hôtel.

(43a) J'avais dix-huit ans.

(44a) Elle entendit encore la voix de Bernard, des piaffements, [...]. Elle entendit enfin la pluie sur les tuiles [...].

C'est l'analyse que nous avons retenue dans notre livre de 1999, à la suite de Jespersen 1971. Il s'agit dans cette perspective d'une phrase elliptique, donc incomplète. Une variante de cette analyse (Lacheret et al. 2011) est de considérer ces segments averbaux dans la continuation du verbe de la première phrase, avec un « entassement » (« lorsque plusieurs syntagmes viennent occuper la même position régée »), ici des attributs (*que, un hôtel*) des compléments essentiels directs (*quel âge, dix-huit ans / Balion, atteler, encore la voix de Bernard, des piaffements, les cahots de la carriole qui s'éloignait, enfin la pluie sur les tuiles [...]*). Dans Lacheret et al. 2011, ces exemples sont considérés comme une seule unité rectionnelle gouvernée chacune par les verbes *devenir, avais* et *entendit*. Cela dit, pour les questions et réponses, Lacheret et alii y voient deux unités illocutoires (interrogation et assertion) : *Qu'est-ce que ça va devenir ? / Quel âge avais-je ?* d'une part et *Un hôtel* et *Dix-huit ans* d'autre part. Pour un énoncé tel que (44), dans cette optique, il y aurait plusieurs unités illocutoires

assertives (*elle entendit Balion atteler / encore la voix de Bernard / des piaffements / les cahots de la carriole qui s'éloignait / enfin la pluie sur les tuiles [...]*).

Selon une deuxième analyse, ces exemples peuvent être compris chacun comme des unités syntaxiques autonomes, assorties pour chacun d'entre eux d'une modalité d'énonciation. Pour chacun des trois exemples, les premières unités sont verbales (*Qu'est-ce que ça va devenir ? / Quel âge avais-je ? / Au petit jour sombre, elle entendit Balion atteler*) ; les autres unités sont averbales : elles sont formées sur un prédicat averbal (*Un hôtel / Dix-huit ans / encore la voix de Bernard / des piaffements / les cahots de la carriole qui s'éloignait / enfin la pluie sur les tuiles [...]*). Mais ce prédicat averbal est incomplet d'un point de vue sémantique : pour qu'il atteigne sa plénitude sémantique, il doit recourir au contexte linguistique antérieur, **questions** (énoncés (42) et (43)) ou énoncé assertif (44).

Les réponses aux questions (42) et (43) sont proches des paraphrases suivantes, basées sur des clivées :

(42b) C'est un hôtel que ça va devenir

(43b) C'est dix-huit que j'avais

Pour ces exemples, nous nous rapprochons de l'analyse effectuée dans Blanche-Benveniste 1997 (113) qui analyse ces segments averbaux comme des « noyaux ».

Pour l'exemple de Mauriac, les clivées rassemblées sous (44b) :

(44b) c'est encore la voix de Bernard qu'elle entendit

c'est des piaffements qu'elle entendit

c'est les cahots de la carriole qui s'éloignait qu'elle entendit

c'est enfin la pluie sur la tuile qu'elle entendit

forcent un peu le texte. En revanche, les réponses aux questions sont plus proches de clivées que de phrases elliptiques du type (42a), (43a) parce que les structures clivées focalisent des groupes qui sont eux-mêmes, en ce qu'ils constituent des réponses à des questions, mis en évidence. L'exemple (44) quant à lui ne comporte pas de focalisation sur ces GN, ce qui rend la paraphrase avec les clivées inadéquate. Nous sommes alors plus proches d'un énoncé elliptique, dépendant de *entendit* (44a). Une autre analyse serait possible. Comportant des marqueurs de prédication (*encore, enfin*), les énoncés *encore la voix de Bernard / des piaffements / les cahots de la carriole qui s'éloignait / enfin la pluie sur les tuiles [...]* pourraient constituer des énoncés autonomes, de type existentiel :

(44c) il y eut encore la voix de Bernard

il y eut des piaffements

il y eut les cahots de la carriole qui s'éloignait

il y eut enfin la pluie sur les tuiles [...]

Un changement de modalité pourrait être introduit pour ces segments, ce qui montre qu'ils ne sont pas forcément à rattacher au verbe *entendit* :

(44d) Au petit jour sombre, elle entendit Balion atteler. Encore la voix de Bernard, des piaffements, les cahots de la carriole qui s'éloignait ? Enfin la pluie sur les tuiles, sur les vitres brouillées, sur le champ désert, sur cent kilomètres de landes et de marais, sur les dernières dunes mouvantes, sur l'Océan ? Mais oui tout à fait.

Voyons à présent comment un même énoncé, averbal, peut faire l'objet d'interprétations différentes selon le contexte discursif où il figure.

4. Analyse d'exemples en discours

Est-ce que tout énoncé averbal est autonome ou encore est-ce que tout énoncé averbal compose une phrase ? Prenons les cas de figure des GN *la mer* et *hasard* lorsqu'ils composent des énoncés, dans deux séries différentes :

(45) Don César : Ah ! vous compromettez mon nom !

Don Salluste : **Hasard !**

Don César : **Hasard ?** Mets que font les fripons pour les sots qui le mangent. (Hugo, *Ruy Blas*)

(46) Ah ! **la mer ...** Je ne sais pas si nous irons la voir un jour.

(47) — Que préférez-vous, la mer ou la montagne? — **La mer !**

(48) [...] brusquement, la rue s'est ouverte, il y a eu un grand coup de vent à vous couper le souffle et nous avons pilé net. Maurice a réagi le premier.

- Merde, **la mer.**

On ne l'avait jamais vue [...] (Joffo, *Un Sac de Billes*)

(49) Maintenant, tout ce qu'on aime braver dans la chaleur du logis fermé deviendrait un danger et une constante souffrance. Plus de sol sous les pas, **mais la mer qui roule, qui gronde et engloutit.** Plus d'espace autour de soi, pour se promener, courir, se perdre par les chemins, mais quelques mètres de planches pour marcher comme un condamné au milieu d'autres prisonniers. (Maupassant, *Pierre et Jean*)

Dans ces répliques, les énoncés *hasard* convoquent deux analyses différentes. Dans l'énoncé prononcé par Don Salluste, *Hasard !* constitue un prédicat averbal, comme le montre la possibilité de lui adjoindre des marqueurs de prédication (*quel*) ou une modalisation (*peut-être*) :

(45a) Quel hasard !

(45b) Hasard peut-être !

Il est assorti de la modalité assertive, ici avec un supplément d'affect signalé par le point d'exclamation. Il bénéficie bien d'une autonomie syntaxique mais pas d'une autonomie contextuelle ; il se rattache à l'énoncé antérieur en le caractérisant :

(45c) Le fait que vous compromettez mon nom est un hasard.

Dans l'énoncé prononcé par Don César (*Hasard ?*), *hasard* n'est pas un prédicat averbal mais une reprise de l'énoncé précédent. On ne peut pas adjoindre de marqueurs de prédication :

(45d) *Quel hasard ? Mets que font les fripons pour les sots qui le mangent

La modalité interrogative ne suffit pas à le rendre autonome syntaxiquement puisqu'il ne constitue pas un prédicat. C'est un énoncé thématique ou fragmentaire (*cf.* Lefevre 2013).

Dans la deuxième série d'énoncés, l'énoncé *la mer* reçoit différents types d'analyse selon le contexte dans lequel il se trouve. Nous retrouvons un énoncé thématique ou fragmentaire en (46), comme le montre l'impossibilité d'ajouter un marqueur de prédication :

(46a) *Ah! Encore la mer... je ne sais pas si nous irons la voir un jour.

En (47), il s'agit d'une réponse à une question avec deux types d'analyse possibles. Soit il est possible de rattacher *la mer* au verbe de la question, *la mer* constituant le COD de *je préfère* :

(47a) Je préfère la mer.

Soit *la mer* n'est pas le COD de *préfère* mais correspond à un prédicat qui se rattache sémantiquement et contextuellement au prédicat de la question. L'énoncé est proche dans ce cas-là d'une clivée :

(47b) C'est la mer que je préfère.

La mer est en effet autonome syntaxiquement. On peut lui adjoindre sans difficulté un marqueur de prédication ou un modalisateur :

(47c) Pas la mer mais la montagne

(47d) La mer bien sûr

Nous choisirons cette analyse.

En (48), *la mer* est bien un prédicat :

(48a) Merde, encore la mer

(48b) Merde, pas la mer mais seulement un ruisseau.

Mais ce groupe ne dépend pas d'un autre prédicat : on doit recourir à la situation de communication pour connaître son support et savoir sur quoi porte l'identification :

(48c) Ce que je vois est la mer.

(48d) Merde, la mer ? Oui, la mer.

L'autonomie est donc syntaxique et sémantique mais pas contextuelle.

En (49), l'autonomie est totale. Elle est bien syntaxique : il est possible de précéder *la mer* par un marqueur de prédication, ainsi que d'introduire la modalité interrogative :

(49a) Plus de sol sous les pas, mais la mer qui roule, qui gronde et engloutit ? Oui.

(49b) Plus de sol sous les pas, mais toujours la mer qui roule, qui gronde et engloutit.

L'autonomie est contextuelle ; ici il s'agit d'un énoncé de type existentiel : le locuteur affirme l'existence du référent *la mer*. Elle est sémantique en ce que le prédicat ne dépend pas d'un autre prédicat pour atteindre sa plénitude sémantique.

Conclusion

Nous avons mis en évidence trois types d'autonomie pour ce qui est des énoncés averbaux. En présence d'un prédicat averbal et d'une modalité d'énonciation, l'autonomie est syntaxique. L'autonomie est contextuelle lorsqu'il n'est pas besoin, pour savoir quel référent caractérise ou localise le prédicat, de recourir au contexte situationnel ou linguistique. Enfin, l'autonomie est sémantique lorsque le prédicat atteint sa plénitude sémantique sans recours à un autre prédicat. Un même énoncé, averbal, peut faire l'objet d'interprétations différentes selon le contexte discursif où il figure : il peut constituer un simple thème, sans valeur prédicative, ou bien correspondre à un prédicat et dans ce cas-là bénéficier d'une autonomie différente selon les cas (syntaxique, contextuelle et/ou sémantique).

Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), *Approches de la langue parlée*. Paris : Ophrys (L'essentiel).
- BENVENISTE Emile, 1966 : *Problèmes de Linguistique générale*, 1, Paris : Gallimard.
- BRANCA-ROSOFF, S., FLEURY, S., LEFEUVRE, F. & PIRES, M. (2009), *Constitution et exploitation d'un corpus de français parlé parisien*, (<http://cfpp2000.univ-paris3.fr/Presentation.html>).
- DELORME, B. & LEFEUVRE, F. (2004), « De la prédication seconde à la prédication autonome », *La phrase averbale : Délimitations et caractéristiques*, F. Lefevre (éd.), *Verbum*, XXVI, 4, 281-297, <https://halshs-archives-ouvertes.fr/halshs-00138116>.
- HAGÈGE, C. (1978), « Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique », *La Linguistique*, 14, 2, 3-38.
- HAGÈGE, C. (1995), *La Structure des Langues*. Paris : PUF.
- HAVU, E. & LEFEUVRE, F. (2011), « Les énoncés averbaux comme hyperbates : quel degré d'autonomie syntaxique ? Quelles implications discursives ? » C. Stolz, A.M. Paillet (éds.). Paris : Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 179-192, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01142381>
- JESPERSEN, O. (1971), *La Philosophie de la Grammaire*. Paris : Les éditions de Minuit Allen & Unwin Ltd.
- LACHERET-DUJOUR, A., KAHANE, S., PIETRANDREA, P., AVANZI, M. & VICTORRI, B. (2011), « Oui mais elle est où la coupure, là ? Quand syntaxe et prosodie s'entraident ou se complètent », *Langue française* (Unités syntaxiques et unités prosodiques), F. Lefevre, E. Moline (éds).
- LEFEUVRE, F. (2017), « Une chose est sûre », dans *Lexique, grammaire et discours : les marqueurs discursifs*, G. Dostie, F. Lefevre (eds). Paris : Champion, p. 207-226.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03629082>
- LEFEUVRE, F. (2015), « Les nominalisations prédicatives en discours », *Le Français Moderne*, V. Magri-Mourgues (éd.), 126-145.
- LEFEUVRE, F. (2014a), *Etude grammaticale du français classique dans les textes*. Paris : PUPS (collection Les Fondamentaux, résumé halshs-01138852).
- LEFEUVRE, F. (2014b), « Les énoncés averbaux autonomes à deux termes comportent-ils un sujet syntaxique ? », actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2014, Institut de Linguistique Française, publié par EDP Sciences, CD-Rom.
- LEFEUVRE, F. (2013), « Les réponses aux questions : énoncés fragmentaires, elliptiques ou bien autonomes ? », dans *Ellipse & Fragment*, P. Hadermann, M. Pierrard, A. Roig, D. Van Raemdonck (éds.). Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New-York, Oxford, Wien: Peter Lang, 81-97, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01142373>
- LEFEUVRE, F. (2007), « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle », dans *Parcours de la phrase, Mélanges en l'honneur de Pierre Le Goffic*, M. Charolles, N. Fournier, C. Fuchs, F. Lefevre (éds.). Paris : Ophrys, 143-158.
- LEFEUVRE, F. (1999), *La phrase averbale en français*. Paris : L'Harmattan.
- MEILLET A., 1906-1908, « La Phrase nominale en indo-européen », dans *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XIV, 1-26.
- VENDLER, Z. (1957), 'Verbs and times', Repris dans Vendler, Z. (1967), *Linguistics and philosophy*, Ithaca : Cornell University Press.

